

LA FRANCE FORTE

Paris le 13 avril



Monsieur le Président,

C'est avec un très vif intérêt que j'ai pris connaissance des vingt propositions rendues publiques le 26 mars dernier par la CPU, et destinées aux candidats à l'élection présidentielle. J'ai pu constater avec satisfaction que, pour l'essentiel, je me retrouve pleinement dans la vision de l'enseignement supérieur qui sous-tend votre projet.

Je partage tout d'abord votre attachement au caractère public de l'enseignement supérieur français. Il correspond à nos valeurs et il est le garant d'un financement juste et pérenne de l'université, au service de l'intérêt général. Je reste opposé à une augmentation des droits d'inscription. Cette place centrale de l'Etat dans l'Education et la Recherche n'est cependant nullement exclusive de la recherche de compléments de financement, devenus indispensables, venant du secteur privé : la LRU donne à cette fin de nouveaux outils aux universités.

Je suis également, vous le savez, hostile à l'introduction de la sélection à l'entrée de l'université – porteuse d'une conception malthusienne de notre enseignement supérieur, à l'heure où l'élévation du niveau général de qualification est, plus que jamais, un impératif économique et social.

Mais le maintien d'un système ouvert à tous les bacheliers doit s'accompagner, comme vous le soulignez, d'une offre de parcours adaptée à tous les profils et d'une meilleure information des étudiants. Je souhaite donc que le système d'orientation active que nous avons mis en place soit renforcé – dès le début du lycée, dès la classe de seconde. Je propose également que les établissements d'enseignement supérieur informent plus systématiquement les jeunes, à la fois sur leur chance de réussir dans telle formation, compte tenu de leur profil et sur le taux d'insertion professionnelle à la sortie de cette même formation.

Le développement de la formation professionnelle, de l'alternance et de l'apprentissage est l'une de mes priorités. Je le considère comme la meilleure réponse au problème de l'insertion professionnelle des jeunes et ce à tous les niveaux de formation. C'est pourquoi je suis heureux de constater que la CPU réaffirme la nécessité de développer encore plus les coopérations avec les entreprises.

La CPU rappelle son souci d'attractivité des universités françaises pour les étudiants internationaux, qui doivent pouvoir bénéficier, s'ils le souhaitent, d'une première expérience professionnelle en France. Nous avons dissipé tout malentendu à ce sujet, et les instructions données désormais sont que la maîtrise des flux migratoires ne doit pas se faire au détriment de l'attractivité de notre enseignement supérieur et des besoins de nos entreprises. Comme vous le savez, le nombre d'étudiants étrangers accueillis en France a par ailleurs augmenté depuis 2007.

Monsieur le Professeur Louis VOGEL
Président de la Conférence des Présidents d'université
103, Boulevard Saint Michel - 75005 PARIS

Depuis cinq ans, nous avons mis les universités françaises au centre du dispositif de recherche. Leur rapprochement avec les organismes de recherche et les grandes écoles doit se poursuivre – en veillant à ce qu’aucun établissement ne se trouve marginalisé.

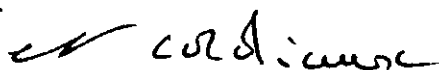
Vous formez enfin le vœu que les universités elles-mêmes puissent faire l’objet d’un grand programme de recherche lancé dans le cadre de l’ANR. Il s’agirait de mieux déterminer leur rôle et leur place dans notre société, et aussi de mieux apprécier les conséquences des politiques menez. Des programmes de ce type existent dans tous les grands pays. Je suis personnellement favorable à une telle initiative, dont les résultats nous seront très utiles pour l’évaluation de la politique de modernisation engagée depuis 2007.

Dans le communiqué présentant ses vingt propositions, la CPU exprime sa déception que l’université ne soit pas au centre du débat électoral. Je regrette comme vous que les questions de l’enseignement supérieur préoccupent aussi peu les médias. Pour ma part, j’ai le sentiment d’avoir témoigné, depuis 2007, d’un intérêt constant pour l’université et la recherche. Tout au long des cinq années écoulées, j’ai veillé à conduire un dialogue continu avec la CPU et ses représentants. J’ai reçu personnellement et à plusieurs reprises les bureaux de la CPU qui se sont succédés et j’ai par ailleurs eu l’occasion de rencontrer les présidents de la totalité des établissements membres de la CPU.

J’ai pu mesurer le dynamisme de votre communauté et sa capacité au changement, qui a confirmé à mes yeux la pertinence du choix majeur que nous avons fait en 2007 : la loi sur l’autonomie des universités n’est en effet pas autre chose qu’un acte de confiance envers la communauté universitaire. Celle-ci a su saisir cette opportunité historique pour engager une modernisation sans précédent de notre système universitaire, qui deviendra dans les années à venir, j’en suis persuadé, le creuset d’un nouveau modèle de croissance.

Il faut aujourd’hui partir de cet acquis, accroître encore, s’il le faut, l’autonomie accordée et améliorer la gouvernance de nos établissements. Je propose de donner le droit de vote aux personnalités extérieures dans les conseils d’administration et, dans le même temps, d’instaurer un « sénat académique », qui serait compétent sur toutes les questions scientifiques et pédagogiques. Si je suis réélu Président de la République, je m’engage en outre à poursuivre l’effort budgétaire, considérable, consenti depuis 2007.

Veillez croire, Monsieur le Président à l’assurance de mes sentiments les plus distingués.



Nicolas SARKOZY
